



Renault Lardy



Renault Lardy

## Plan de charge, avenir des bancs d'essais, nouveaux projets et activités

**Maintenant, il faut que la direction donne des réponses claires sur l'avenir de Lardy !**

Après les annonces du directeur de l'Ingénierie Mécanique Ph. Brunet, fin 2020 et celles du Directeur Général, L. De Meo, le 14 janvier, la prise de conscience parmi les salariés de Lardy est massive : la combinaison des plans de réduction drastique des coûts et de la transition des moteurs thermiques vers l'électrique menace l'avenir de nos emplois sur le site. Les mutations technologiques ne sont en réalité qu'un prétexte à une cure d'austérité dont le seul but est de retrouver les niveaux de profit qu'exigent les grands actionnaires.

Comme la Covid, le virus du profit conduit à des vagues de suppressions d'emplois. La première vague a touché les sous-traitants de « rang 2 » dès avril-mai 2020. La deuxième vague a touché les sous-traitants de rang 1 au travers des multiples changements de contrat (voir encart ci-contre). Et c'est déjà la troisième vague qui commence avec le départ « volontaire » de 1900 salariés Renault « gris » dans l'ingénierie et le tertiaire (potentiellement 150 à Lardy) d'ici la fin septembre 2021. Quant à la quatrième vague à Lardy, elle menace tous les salariés du site puisque l'absence de nouvelles activités ne donne une visibilité qu'à 3 ans pour notre avenir !

**Des salariés ont commencé à exprimer leurs inquiétudes et à se mobiliser pour défendre les emplois et les activités du site de Lardy. Salariés Renault et sous-traitants, ne nous laissons pas faire et exigeons des réponses à la direction de Renault.**

### 1 / Quel avenir pour les bancs de Lardy ?

Depuis que la Direction de Renault a annoncé sa volonté de réduire les effectifs du Groupe en mai 2020, les syndicats CGT et SUD de Lardy se sont unis pour réclamer à la Direction du CTL des clarifications quant à l'avenir du site, qu'il s'agisse des moyens techniques ou des salariés Renault et prestataires.

A ce jour, nous ne pouvons toujours pas dire comment nous allons être traités, il n'y a aucune réponse claire, en tout cas concernant les salariés Renault. Pour les prestataires, les choses sont différentes puisque d'ores et déjà nombre d'entre eux ne sont plus sur le site et certains ont été licenciés car dans ces sociétés, il suffit de refuser une proposition, même si elle est éloignée de son domicile, pour se retrouver à la porte.

### Après les Segula, qui seront les prochains sur la liste ?

Mars 2020, les salariés Segula sont en 1<sup>ère</sup> ligne pour faire fonctionner le site au bon vouloir de la direction. Mme Calvo et sa cour arpentaient alors le site pour encourager les salariés à s'impliquer dans les projets urgents.

Novembre 2020, on apprend que Bertrandt reprend le contrat. Aucune information de la part de la direction pour l'organisation à venir et encore moins de Bertrandt pour connaître la liste des salariés susceptibles de rester sur site ! Plusieurs dizaines sont restés sur le carreau.

Décembre 2020, les salariés Renault sont mis en congé sans possibilité de recouplement avec les prestataires.

Ce sont maintenant les salariés Actemium qui ne savent pas ce qui les attend d'ici la fin du mois de janvier.

Nous sommes face à une direction incompétente et irresponsable. Comment peut-on travailler dans de telles conditions ? Contrairement à la CFDT, nous ne pensons pas que ce n'est pas à nous de s'occuper de ça.

En attendant, ce serait encore aux salariés de s'organiser au quotidien. Pour nous, c'est clair : ce n'est pas aux salariés d'assumer les choix désastreux de la direction.

**Contre les licenciements et les suppressions d'emplois, contre le démantèlement des services publics et le développement de la précarité, la CGT, la FSU, Solidaires et des organisations de la jeunesse (Unef, UNL, MNL, FIDL) appellent à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelle le **jeudi 4 février**.**

**La CGT et SUD-Lardy appellent les salariés du site à se mettre en grève (appel couvre la journée) et à manifester à Paris le jeudi 4 février après-midi.**

Départ collectif depuis Lardy (RDV 12h30 devant le CSE) – envoyez un mail à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com) pour vous inscrire

La seule chose que certain.e.s d'entre nous ont vu passer c'est un mail de la Direction pour nous dire si on est éligible ou non à la RCC. En gros, cela revenait à dire si on est bleu ou gris dans la matrice de répartition des effectifs de l'ingénierie de l'Observatoire des métiers. Cette répartition résulterait d'une analyse « indépendante » des résultats quantitatifs issus de la méthode « R&D Fortress ». Cette méthode semble aussi obscure que la forteresse qui l'abrite. Pourtant nous savons que des réunions ont déjà eu lieu, y compris à Lardy, pour déterminer les moyens d'essais qui seront indispensables à Renault dans les mois et les années qui viennent. Les retours que nous pouvons en avoir sont assez alarmants.

Sans visibilité quant à la charge de travail pour les mois à venir – elle ne dépasse pas le mois de mars actuellement dans certains services - on ne peut que se poser des questions. Par son silence, la Direction entretient les doutes, les suspicions, les conjectures et les bruits de couloir. La situation liée à la crise sanitaire et le chômage partiel ne font qu'augmenter ce climat délétère. Il est grand temps que Renault nous apporte des réponses sur l'avenir des salariés et des moyens d'essais de Lardy !

**2/ Quelles nouvelles activités pour Lardy ?** La création d'une co-entreprise avec la société Power Plug et l'implantation, en France, d'activités R&D sur les piles à combustible indiquent que la direction n'a pas l'intention de les développer sur un site R&D existant et d'y impliquer des salariés Renault.

**3/ Quelle répartition entre les sites Renault pour les prochains projets ?** Avec l'annonce de la focalisation de Renault sur l'électrique et de Dacia sur le thermique, quel site développera les moteurs thermiques qui prendront la suite du HR12 (pour les mild-hybrid comme pour les E-TECH) ?

### Chômage partiel saison 3

La direction de Renault veut poursuivre les mesures de chômage partiel en 2021. Objectif principal : faire baisser la masse salariale, ce qui lui permet d'économiser du cash. Mais le gouvernement a décidé de mettre fin au dispositif actuel, très avantageux pour les employeurs. A partir du 1er mars, le chômage partiel classique ne sera plus indemnisé par l'Etat qu'à hauteur de 36% du salaire brut, sauf si l'employeur met en place une « Activité Partielle de Longue Durée » (APLD).

Concernant la rémunération dans le cadre de l'APLD, l'employeur doit payer ses salariés au minimum 70% de leur salaire brut (84% du net). Mais rien ne l'empêche de leur verser 100% de leur salaire net. Il peut aussi négocier un accord d'entreprise.

C'est ce qu'a fait la direction de Renault, en fixant les termes d'un accord central qui s'inscrit dans le cadre de l'APLD, et qui reprend les dispositifs du Contrat Solidarité et d'Avenir du 2 avril 2020. Cet accord ponctionne des jours de congés en échange du maintien du salaire net. En fait, les salariés de Renault se paient eux-mêmes en monétisant leurs congés. Renault souhaite négocier ensuite des accords locaux par établissement. Le chômage partiel s'installe donc durablement dans la vie des salariés.

Un projet d'accord concernant le périmètre des Établissements d'Ingénierie et Tertiaire d'Ile De France n'a pas abouti mais la direction compte l'imposer par une décision unilatérale. **Nous repartirions alors sur les vendredis chômés pour une partie des salariés au moins jusqu'à la mi-avril (voire jusqu'à août !)**. Malgré les remontées de terrain concernant les difficultés et injustices que cela engendre, la direction poursuit dans sa logique financière. Il va falloir y mettre un frein en montrant collectivement notre ras-le-bol !

**Mais le chômage partiel c'est pour qui en fait ? Quelle est la règle ?**

Certains auraient pu penser que leurs activités et leurs compétences justifient leur présence le vendredi et bien non. L'activité partielle du vendredi ne s'appliquant que sur les salariés Renault, les prestataires eux bossent et légalement il doit y avoir de la présence Renault. De nombreux « surveillants » du vendredi sont, d'autant plus, classés sur des postes gris...

**Si vous n'avez pas encore signé la pétition, SIGNEZ VITE !**

**Pour dire « non » aux 900 suppressions d'emplois (200 Renault et 700 sous-traitants) et pour exiger des activités pour le site de Lardy :**

**« Je défends les emplois et les activités du site de Renault-Lardy (91) »**

Pour une signature de la pétition en ligne :  
scannez le QR-code :



ou allez sur :

<https://forms.gle/yFprWpQECsNvsior8>

Nom	Prénom	Renault/Presta	Soutien extérieur	Signature

A remettre à un élu ou à scanner et envoyer à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)